



PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE

DU 03 septembre 2024

Le 03 septembre 2024 à 19.30, dans la salle de la mairie de Vergisson, se sont réunis :

- **Le président de séance :** Anne BROCHETTE
- **Les membres du conseil municipal :** Monique BICA, Daniel BARRAUD, Nathalie CROIZAT, Sylvain DAFFLON, Cécile REBILLARD, Eve REY, Charles Edouard DROUIN
- **Secrétaire de séance :** Eve REY

Sont absent(s) : Didier VEILLITH, Vivien SAUMAIZE, Anthony SAUMAIZE

Pouvoir(s) : de Didier VEILLITH remis à Anne BROCHETTE

Quorum : la majorité des membres en exercice étant présente, l'assemblée peut délibérer.

Ordre du jour :

N° 2024-29 ► SIVOS Davayé – Vergisson : participation exceptionnelle des communes adhérentes / budget 2024

Madame le Maire donne lecture de la délibération du SIVOS Davayé Vergisson du 19/08/2024 et expose les faits suivants:

- Le Sivos doit rembourser un prêt relai d'un montant de 223 000 euros le 22/09/2024,
- Les communes de Davayé et de Vergisson (communes adhérentes) ont été informées après plusieurs entretiens qu'elles seraient sollicitées pour participer à ce remboursement.
- Le Sivos propose de remboursement le prêt relai suivant le plan de financement ci-dessous en rappelant que la participation des communes est calculée au prorata des effectifs du RPI (selon les statuts) :
 - Davayé 68000.00
 - Vergisson 17000.00
 - Sivos 15000.00
 - BPBFC 123000.00 (prêt à contracter / à définir).
- Il est rappelé que les services préfectoraux, préalablement questionnés, autorisent exceptionnellement, le financement du prêt relai initial par un autre prêt relai si cette solution est retenue.

Le conseil municipal accepte le plan de financement ainsi présenté par le SIVOS Davayé Vergisson et approuve le versement de la participation exceptionnelle de Vergisson d'un montant de 17000 euros au SIVOS à effectuer au cours du mois de septembre 2024

APPROUVEE à 9 voix



REJETEE
AJOURNEE

N° 2024-30 ► Comptabilité budget communal 2024 : DM 2

Madame le Maire rappelle la délibération 2024-29 par laquelle le conseil municipal accepte de verser la participation exceptionnelle 2024 au SIVOS Davayé Vergisson, et propose le mouvement de crédits nécessaire.

Le conseil municipal approuve le mouvement de crédits ainsi présenté :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains	17 000.00 €	
<i>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</i>	<i>17 000.00 €</i>	
D 65568 : Autres contributions		17 000.00 €
<i>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</i>		<i>17 000.00 €</i>

APPROUVEE à 9 voix
REJETEE
AJOURNEE

N° 2024-31 ► BOIS : Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025

Le conseil municipal approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de bois de l'exercice 2025, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

Parcelles	Surface	Année programmée	Destination vente
1	6.87 ha	2025	Vente ONF
4	2.86 ha	2025	Vente ONF

Et autorise le maire à signer les documents afférents

APPROUVEE à 9 voix
REJETEE
AJOURNEE

PROCES VERBAL ARRETE A LA DATE DU 08/10/2024

Le Maire,
Anne BROCHETTE



Le secrétaire de séance,
Eve REY

